Lettre ouverte de 172 organisations à la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter

Assurer le financement et la réalisation de campagnes nationales de prévention contre la violence

Madame la Conseillère fédérale Karin Keller-Sutter,

Mesdames les Conseillères fédérales, Messieurs les Conseillers fédéraux,

Nous avons appris avec effroi que le Conseil fédéral ne veut pas financer les campagnes de prévention contre la violence. Et ce, malgré la nécessité et l'efficacité prouvées de telles campagnes dans la lutte contre la violence et le soutien aux victimes de violence, malgré l'obligation imposée par la Convention d'Istanbul, et surtout, malgré le mandat donné par le Parlement pour la réalisation de campagnes régulières à l'échelle nationale sur la violence sexualisée, la violence domestique et liée au genre et ainsi que les travaux déjà entamés dans ces domaines.

Nous nous adressons à vous, Madame la Conseillère fédérale Karin Keller-Sutter, en tant que responsable des finances du gouvernement national, à qui il incombe de rendre ces campagnes possibles sur le plan financier et de mettre en oeuvre le mandat. Pour que les campagnes soient efficaces, la Confédération a besoin d'au moins 3 millions de CHF par an. En considérant le fait que la violence domestique, la violence sexualisée et liée au sexe est une réalité quotidienne en Suisse, que plusieurs milliers de personnes en sont victimes chaque année et que les coûts se chiffrent en millions de francs, 3 millions de CHF ne représentent qu’une contribution modeste à la sécurité des personnes en Suisse.

Mais nous nous adressons aussi à vous en tant que politicienne qui, dans le cadre de vos fonctions législatives et exécutives, s'est également toujours engagée contre la violence domestique et sexualisée. De par ce travail, vous savez à quel point de telles campagnes de sensibilisation et d'information sont importantes et fondamentales pour la société tout comme pour les personnes concernées. Lorsqu’elles sont conçues de manière efficace et dotées de ressources suffisantes, ces campagnes sont un outil indispensable pour la prévention de la violence.

En outre, nous nous adressons au Conseil fédéral en tant qu'organe global qui partage la responsabilité des mesures contre la violence et de leur financement. Nous vous demandons instamment de corriger cette décision au nom de toutes les personnes victimes de violence et de leur entourage, au nom de la société suisse. Les campagnes de prévention efficaces contre la violence sauvent des vies et préviennent la souffrance. Les organisations signataires vous demandent d'assumer cette responsabilité et de consacrer au moins 3 millions de CHF par an aux campagnes de prévention de la violence dont nous avons tant besoin !

Nous sommes toujours à la disposition comme organisations spécialisées pour des discussions professionnelles.